



REGLEMENT INTERNE (joueurs et parents)

- **Etre présent et respecter les horaires** : prévenir l'entraîneur en cas d'absence
- **Tenue de sport obligatoire** : short, tee-shirt et chaussures de sport **réservées à la salle** (il n'est pas nécessaire qu'elles soient neuves)
- **Respecter l'éducateur, son travail et ses choix.**
- **Ne pas donner de consignes sportives**, c'est le rôle de l'entraîneur, du coach
- **Respecter ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres et les supporters adverses** : **être fair-play et refuser toute forme de violence et de tricherie.** Le basket est un sport de plaisir et de compétition avant tout, il est important de rappeler ces fondamentaux aux joueurs et parents-supporters
- **Respecter les locaux** mis à disposition. Ne pas utiliser le matériel présent dans la salle autre que celui destiné à l'usage du basket
- **S'engager à participer activement à la vie du club**, en respectant les convocations fournies pour tenir le chrono, faire la feuille et/ou arbitrer selon le planning ou se faire remplacer si on ne peut pas assurer son tour. **Le joueur qui ne se présente pas à sa convocation du week-end, sans remplaçant, sera sanctionné d'un match**
- Le coach se réserve le droit de ne pas convoquer un joueur pour un match
- **Pour les joueurs mineurs, les parents devront s'assurer de la présence d'un responsable dans la salle, aux heures prévues.** Le club ne sera pas tenu pour responsable en cas d'incident.
- La moitié des matchs se déroulant chez l'adversaire, **il est IMPERATIF que chaque famille prévienne des déplacements pour accompagner l'équipe en fonction du planning.** Vous apportez ainsi votre contribution au bon fonctionnement du club. Le(les) parents autorise(ent) donc les responsables du club à transporter leur enfant par un tiers ayant trait au club.
- **Venir encourager son enfant et l'équipe en fonction de vos disponibilités.**
- **Les parents s'engagent à participer à la vie du club en tenant la buvette durant 1 match ou 2 par saison**
- **Ne pas apporter d'objets de valeur**, le club se dégage de toute responsabilité concernant les pertes et/ou vols de vêtements et/ou bijoux.....etc
- **Tous les bijoux, montres ou boucles d'oreilles sont interdits pendant les matchs et les entraînements par mesure de sécurité**
- Les dirigeants du club engagent une responsabilité éducative à travers l'encadrement des mineurs et de l'apprentissage du sport.
- **AUCUN REMBOURSEMENT** de cotisation ne sera effectué en cours de saison
- Les dirigeants se réservent le droit de refuser les inscriptions, en particulier si **les équipes sont complètes ; d'exclure un licencié en cas de non-respect de ce règlement**

Le basket reste un jeu, il ne doit pas l'emporter sur

l'enjeu



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ,.....

Représentant légal de l'enfant (nom- prénom).....

Autorise celui-ci à pratiquer le basket-ball au sein de THEIX-NOYALO SÉNÉ Basket Club, ce qui implique :

- **J'autorise mon enfant à effectuer des déplacements en mini bus, avec des bénévoles du club et/ou des parents ayant trait au club en voiture personnelle**
- **Je prends note que le club se décharge de toutes responsabilités en dehors des horaires de matchs et d'entraînements**
- **J'autorise la publication de ma photo ou de celle de mon enfant en respect de l'art.9 du code civil, dans la presse ou sur le site internet du club. (Les photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de porter préjudice)**

J'accepte les conditions et je m'engage à respecter le règlement interne du club

A,

Le,

Signature obligatoire du joueur

Signature obligatoire des parents



FICHE DE COORDONNEES SAISON 2018-2019

- Première inscription
- Renouvellement

Numéro de licence	
BC	
VT	

Avant toute nouvelle inscription merci de contacter le club

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

Code Postal Ville

Tel fixe

PORTABLE Joueur.....

PORTABLE Père.....

PORTABLE Mère.....

MAIL Joueur.....

MAIL Père.....

MAIL Mère

LE CLUB COMMUNIQUERA ESSENTIELLEMENT PAR MAIL

Je soussigné(e).....

Représentant légal de l'enfant (nom-prénom).....

.....

Autorise son transfert à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiqué, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur notre enfant.

Remarques (Allergiesmédicamenteuses, Asthme...)

.....

A..... le.....

Signatures

AUTORISATION DE SORTIE (pour les mineurs)

Je soussigné(e)

Représentant légal de l'enfant (nom-prénom).....

.....

Autorise mon enfant à rentrer seul après les entraînements et après les matchs du samedi.

N'autorise pas mon enfant à rentrer seul après les entraînements et après les matchs du samedi.

THEIX-NOYALO SÉNÉ Basket Clubse dégage de toute responsabilité pour les enfants dont les parents autorisent les trajets non accompagnés.

A..... le.....

Signatures



MONTANT DES LICENCES



FICHE SANITAIRE (pour les mineurs)

Année de naissance	Catégorie	Frais de mutation	Cotisation 2018-2019	Inscription au tournoi 3 x 3	Assurance <u>Prise en charge par le club</u>
2012-2013	U7		110 €		A+
2010-2011	U9		110 €		A+
2008-2009	U11		135 €		A+
2006-2007	U13		135 €	+ 3 €	A+
2004-2005	U15		155 €	+ 3 €	A+
2002-2003	U17	50 €	155 €	+ 3 €	B+
1999-2001	U20	50 €	165 €	+ 3 €	B+
Etudiants	Hors Morbihan		130 €	+ 3€	B+
A partir de 1999	Séniors	50 €	180 €	+ 3 €	B+
	Loisirs		85€		FSCF
Bénévole licencié(1)			15 €		B+
Coach et bureau(1)	Non joueur Joueur		15 € 130 €		B+

(1) déductible à 66% de vos impôts

DOSSIER INCOMPLET = PAS D'INSCRIPTION

**SI 3 LICENCIES(ET +) DE LA MEME FAMILLE
→REMISE DE 15 % SUR LE MONTANT TOTAL**

Remise de 15.00€ pour parrainage d'un U7 à U13



BULLETIN D'INSCRIPTION 2018-2019

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser les documents suivants :

Demande de **licence FFBB signée** + **partie assurance signée** (obligatoire et prise en charge par le club)

NOUVEAUTÉ

Toute création ou reprise après 1 an d'arrêt → certificat médical de moins d'un an obligatoire
Pour un renouvellement de licence, le certificat est valable 3 saisons consécutives **sous réserve du questionnaire de santé**(*Certificat nécessaire pour les sur-classement*) *Sur-classement obligatoire pour les enfants nés en : 2001-2002-2004-2006-2008-2010*

Règlement interne et autorisation parentale signé

Petite photo d'identité récente

Fiche de coordonnées

Fiche sanitaire **signée**

Autorisation de sortie **signée**

Règlement à l'ordre de «THEIX-NOYALO SÉNÉ Basket Club»

(Possible de régler en 3 fois)(**Coupons sport ANCV acceptés**)

Justificatif de nationalité pour jeunes nés en 1998 et nouvelle inscription d'un majeur

Dépôt du dossier d'inscription :
ref horaires des permanences

Pour tout renseignement :
avenirtheixbasket@gmail.com

Quelques questions



Au licencié(e) : Tu aimerais

Devenir arbitre club ? OUI NON

Devenir arbitre officiel ? (Formation prise en charge par le club) OUI NON

Être « officiel club » à l'e-marque? OUI NON

(Feuille de match électronique)

Souhaites-tu coacher une équipe ? OUI NON

Faire partie du groupe Facebook OUI NON

Aux parents du licencié(e) :

Souhaitez-vous une facture ? OUI NON

Avez-vous la possibilité de faire de photocopies ? OUI NON

Avez-vous la possibilité d'avoir des lots ? OUI NON

Souhaitez-vous un dossier sponsor ? OUI NON

Souhaitez-vous aider lors des manifestations ? OUI NON

(Inscription sur la liste des bénévoles)

Accepteriez-vous d'être responsable de salle ? OUI NON

Souhaiteriez faire partie de la commission :

Sponsor Animation Manifestation Communication Technique

Les compétences que vous pouvez mettre au service du club :

.....
.....

Theix-Novalo Séné Basket Club

Saison 2018-2019

PLANNING DES PERMANENCES

Pour les renouvellements, création de licences ou mutation

A LA SALLE JEAN TOUZE

- Mercredi 13 Juin 18h-20h (UNIQUEMENT MUTATION)
- Lundi 18 Juin 18h-20h à Cousteau
- Mercredi 20 Juin 18h-20h
- Mercredi 27 Juin 18h-20h
- Samedi 30 Juin 10-12h (Dernier jours Mutation)
- Lundi 2 Juillet 18h-20h à Cousteau
- Mercredi 4 Juillet 18h-20h
- Lundi 23 Juillet 17h-19h
- Mercredi 25 Juillet 17h-19h
- Jeudi 30 Aout 18h-19h30
- Vendredi 31 Aout 18h-20h à Cousteau
- Vendredi 7 Septembre 20h-22h
- Samedi 8 Septembre toute la journée au forum des associations à Theix (OMS) et Séné (Cousteau) Uniquement les créations
- Vendredi 21 Septembre 20-22h
- Vendredi 28 Septembre 20h22h

ATTENTION LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET

(LES TARIFS, DEMANDE DE LICENCES ET DOSSIER D'INSCRIPTION SONT SUR NOTRE SITE TNSBC.FR)

Aucun dossier ne sera pris en dehors de ces heures de permanences

Pas de dépôts aux entraineurs sauf Jordan et Bryan

PERMANENCES

